VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ASSORTIMENT DE CHOIX DE PROPRIÉTÉS

VACANTES ET AMÉLIORÉES POUR PLACEMENT ET SPECULATION.

SPLENDIDE PROPRIETE COMMERCIALE

Faisant face au fleuve, courant au travers de la rue Tchoupitoulas, No 2330 rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Soraparu.

TROIS COTTAGES DOUBLES,

Lots vacants et propriétés de résidences dans le Deuxième District, Nos 2600-02, 2606-08 et 2612-14 rue Dumaine, entre les rues Broad et Dorgenois. Cinq lots à bâtir sur la rue St-Philippe, entre les rues White et Broad, avec bâtisse de la laiterie.

PROPRIETES COMMERCIALES DESIRABLES,

Lots vacants et propriétés améliorées dans le Septième District :

ILET DE TERRE avec bâtisse occupée comme buvette et salon de barbe, dans l'ilet borné par l'Avenue Leake, Levée de Protection Supérieure, rues Oak et Général Ogden.

ILET DE TERRE TRIANGULAIRE borné par les rues Plum, Général Ogden et l'Avenue Leake, ayant petite résidence avec bâtisse d'écurie, etc.

UNE PORTION DE TERRE, faisant face au chemin de fer Yazoo et Mississipi Valley et en face du Southern Can Co., dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, les rues Colapissa, Orleander et Short.

EPICERIE A DEUX ETAGES EN BOIS, No 700 rue Dublin, à l'encoignure de la rue Hampson, et

LOTS A BATIR ET COTTAGES CI-DESSOUS DECRITS.

Mme Annie Moière vs Francois Moière et als—Cour Civile de District, Division E—No 76,404.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er février 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 14 décembre 1905 et signé en cour ouverte le 21 décembre 1905 par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérée de la propriété ci-après, à savoir—

No 1. Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 69, borné par l'Avenue St Charles, les rues Harmson, Tibbins et Dante désignés comme lots dix et onze et mesurant chacun trente (30) pieds de front à la rue Dante sur cent vingt (120) pieds de profondeur, formant ensemble une portion de lots dix et onze, venant par Henry Lemmer et Louise Lemmer à la femme en Orleans Levee District, suivant apportée de George C. Freot notaire, le 10 mars 1885, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 43, folio 76, ainsi que tout autre droit de propriété de terre, vendu à la ville de Nouvelle Orléans par défaut de paiement de taxes, suivant acte de vente passé par Fred Zengel, notaire, le 22 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 176, folio 446.

Les ventes ci-dessus mentionnées ont changé les bornes et les mesures de ces lots, et les bornes et mesures ont actuellement et sont comme suit : Le lots Nos six, sept et huit mesurant chacun trente (30) pieds de front à la rue Joliet sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Le lot No six mesurant quarante un (41) pieds de front à la rue Elm sur cent cinquante (150) pieds de profondeur moins cette partie vendue à la ville d'après un acte de vente passé par Fred Zengel, notaire, le 22 juin 1900 enregistré dans le bureau des transferts, livre 176, folio 446.

Les ventes ci-dessus mentionnées ont changé les bornes et les mesures des lots ci-dessus et les bornes et mesures sont comme suit :

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden, Avenue Leake et la rue Plum désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle et borné par l'avenue Leake, avenue St Charles, rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit : commençant à l'encoignure des rues Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces, auquel point il court vers l'avenue Leake, et a un angle droit à la rue Dante soixante neuf (69) pieds six (6) pouces à l'avenue Leake de la même à long de l'avenue Leake en a l'avenue St Charles, une distance de soixante sept (67) pieds de la même sur une ligne oblique vers la levée, une distance de dix sept (17) pieds, au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, et il tourne la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le dit départ.

Les améliorations comprennent deux résidences en bois, encoignure des rues Dante et Levée. Une de bâtisse occupant quatre lots sur 60 pieds par mois, l'autre sur une remise No 601 rue Dante, contenant quatre chambres et a rapporté $10.00 par mois.

No 2 Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 112 borné par les rues Joliet, Léonidas, Burthe et Elm, désigné par les numéros six, sept, huit et neuf et mesurant comme suit : Les lots Nos six, sept et huit mesurant chacun trente (30) pieds de front à la rue Joliet sur cent vingt (124) pieds de profondeur. Le lot No neuf mesurant quarante un (41) pieds de front à la rue Elm sur cent cinquante (150) pieds de profondeur moins cette partie vendue à la ville d'après un acte de vente passé par Fred Zengel, notaire, le 22 juin 1900 enregistré dans le bureau des transferts, livre 176, folio 446.

Les ventes ci-dessus mentionnées ont changé les bornes et les mesures des lots ci-dessus et les bornes et mesures sont comme suit : Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden, Avenue Leake et la rue Plum désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle et borné par l'avenue Leake, avenue St Charles, rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit : commençant à l'encoignure des rues Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces auquel point il court vers l'avenue Leake, et a un angle droit à la rue Dante soixante neuf (69) pieds six (6) pouces à l'avenue Leake de la même à long de l'avenue Leake en a l'avenue St Charles, une distance de soixante sept (67) pieds de la même sur une ligne oblique vers la levée, une distance de dix sept (17) pieds, au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, et il tourne la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le dit départ.

Les améliorations comprennent deux résidences en bois, encoignure des rues Dante et Levée. Une de bâtisse occupant quatre lots sur 60 pieds par mois, l'autre sur une remise No 601 rue Dante, contenant quatre chambres et a rapporté $10.00 par mois.

No 3 Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 113 borné par les rues Joliet, Léonidas, Burthe et Elm, désigné par les numéros six, sept, huit et neuf et mesurant comme suit : Les lots Nos six, sept et huit mesurant chacun trente (30) pieds de front à la rue Joliet sur cent vingt (124) pieds de profondeur. Le lot No neuf mesurant quarante un (41) pieds de front à la rue Elm sur cent cinquante (150) pieds de profondeur moins cette partie vendue à la ville d'après un acte de vente passé par Fred Zengel, notaire, le 22 juin 1900 enregistré dans le bureau des transferts, livre 176, folio 446.

Les ventes ci-dessus mentionnées ont changé les bornes et les mesures des lots ci-dessus et les bornes et mesures sont comme suit : Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden, Avenue Leake et la rue Plum désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle et borné par l'avenue Leake, avenue St Charles, rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit : commençant à l'encoignure des rues Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces auquel point il court vers l'avenue Leake, et a un angle droit à la rue Dante soixante neuf (69) pieds six (6) pouces à l'avenue Leake de la même à long de l'avenue Leake en a l'avenue St Charles, une distance de soixante sept (67) pieds de la même sur une ligne oblique vers la levée, une distance de dix sept (17) pieds, au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, et il tourne la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le dit départ.

Les améliorations comprennent deux résidences en bois, encoignure des rues Dante et Levée. Une de bâtisse occupant quatre lots sur 60 pieds par mois, l'autre sur une remise No 601 rue Dante, contenant quatre chambres et a rapporté $10.00 par mois.

No 4 Les certaines morceaux ou portions de lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 100 borné par les rues Claiborne, Lowerline, Maple et Burthe, désignés et décrits comme suit :

1° Un certain morceau ou portion de terre désigné par la lettre B, sur un lagramme de J. C. Breaux, ingénieur civil le 1er mai 1860, annexé à un acte passé pardevant C. C. Parker, ancien notaire de la paroisse Jefferson le 7 mai 1860, étant l'arrière partie des lots quatre et cinq et mesurant sur l'est parallèle entre les lignes A B C et D, sur cent dix grammes et mesurant environ 61 pieds plus ou moins de façade à la rue Lowerline, 60 pieds à partir de sur la ligne A B et quatre vingt un (81) pieds quatre (4) pouces sur la ligne A D, étant subdivisant à lots 17, 18 et 19, lesquels font face à la rue Maple.

2° Une autre portion de terre contiguë au ci-dessus de la même fond et étant l'arrière des lots trente et quatorze d'après le même dit grammes et dans référé et mesurant 8 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 12 qui face à la rue Burthe 160 pieds sur la ligne de division entre la façade de dits lots 13 et 14 ou lot A.

3° Quatre certains lots de terre désignés par les numéros 6, 7, 8 et 9 et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Claiborne, maintenant Cherokee, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et commençant à une distance de 33 pieds de l'encoignure des rues Clinton maintenant Cherokee et la rue Burth.

4° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 11 et 12 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

Les propriétés ci-dessus ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle, à savoir :

A Le lot L mesurant 57 pieds de face à la rue Berthe sur 120 pieds de profondeur et commençant à une distance de 80 pieds de la rue Burthe. Les améliorations comprenant un bon cottage simple en bois avec six chambres et mansards, hangar dans la cour, qui sont en partie sur ce lot, mais empiètent sur l'autre portion de terre appartenant à cette propriété.

B Le lot M est contigu au lot L et mesurant sur la rue Cherokee 33 pieds sur 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles.

C Le lot 4 mesurant 3 pieds sur la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur et est contigu à la propriété ci-dessus décrite. Tous les hangars et bâtisses qui sont partiellement sur ce lot appartiennent au lot L ci-dessus décrit.

D. Le lot O mesurant 30 pieds sur la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant une petite résidence en bois.

E. Le lot P mesurant 60 pieds 2 pouces à la rue Lowerline 60 pieds 2 pouces dans le fond, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Maple de 141 pieds 4 pouces et sur l'autre ligne de côté 182 pieds 4 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent deux vieilles demeures, rapportant $12 par mois.

No 5 Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans l'ilet No 118, dans le septième district de la Nouvelle Orléans, bornés par les rues Dublin, Dante, Elm et Zimple, désignés comme lots Nos 7 et 13 et mesurant comme suit : le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 62 pieds de profondeur, et le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant une bonne bâtisse en bois à deux étages avec grand cour sur le côté et dans le fond la maison contenant un tout 6 chambres et office ainsi vestibule et galerie à chaque étage. Louée pour $11 par mois, comme comme le numéro municipal No 10 rue Dante.

No 6 Un lot de terre irrégulier situé dans la seconde district de la ville de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 143, borné par les rues Oak, Général Ogden, Plum et (Protection) Upperline, composé de quatorze lots de terre, désignés par les numéros sept à vingt, moins cette partie vendue à Francis Morère et Pierre Morère, d'après l'acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, le 22 juin 1900 enregistré dans le bureau des transferts, livre 176, folio 446.

Les ventes ci-dessus à la ville a changé les bornes et les mesures de cette ilet, le divisant dans deux ilets séparés, avec telles mesures et bornes comme il est en ce ci-après indiqué et qu'il a été vendu par d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle, à savoir :

A Un certain ilet de terre désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le No 143 A, et est borné par l'avenue Leake, la Levée de Protection Supérieure (ou rue Upperline) les rues Oak et Général Ogden, et mesurant 112 pieds 7 pouces à la rue Oak, 49 pieds à la rue Général Ogden, 229 pieds à l'avenue Leake et 208 pieds à la Levée de Protection (ou la rue Upperline).

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois avec plusieurs chambres et mansarde, occupé comme buvette et salon de barbe, et loué pour $30 par mois ladite propriété formant l'encoignure des rues Oak et Général Ogden.

B Un certain ilet ou portion triangulaire de terre désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le No 48 B et est borné par les rues Plum, Général Ogden et l'avenue Leake, ledit ilet mesurant 1 4 pieds 6 pouces à la rue General Ogden, 122 pieds, 5 pouces à la rue Plum et 162 pieds à l'avenue Leake.

Les améliorations comprenant une petite résidence et une hangar, etc.

No 7. Un lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 340, borné par les rues Broad, Dorgenois, St-Anne et Dumaine, désignés par les Nos 26, 21, 22 et 3 Lesdits lots mesurant chacun 31 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par cent pieds de profondeur. La propriété ci-dessus a été subdivisée et sera vendue d'après un plan daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle à savoir :

A. Le lot A mesurant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant 4 chambres de chaque côté et se louant pour $ 0 0 par mois par côté. Connu comme Nos 2600/02 rue Dumaine.

B. Le lot B est contigu à la propriété ci-dessus décrite et mesure 42 pied 1 ouce et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $10.00 par côté. connu comme 2606-08 Dumaine

C. Le lot C est contigu au ci-dessus mesurant 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $ 0 0 chaque côté par mois, connu comme Nos 2610-12 rue Dumaine.

No 10 Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 86, borné par les rues Dublin, Hampson, Maple et Madison (formant l'encoignure des rues Dublin et Hampson) composant le tout du lot No 20, mesurant 77 pieds 6 pouces de face à la rue Dublin sur une profondeur et façade à la rue Hampson de 120 pieds et une partie du lot No 12 mesurant 15 pieds le rue Hampson, sur 77 pieds 6 pouces de profondeur et est contigu au lot 20 dans le fond.

Les améliorations sont connues comme No 700 rue Dublin, comprenant une jolie résidence et épicerie à deux étages, en bois contenant grand magasin et huit chambres, cette propriété est à un demi ilet du marché de la rue Dublin et se loue sous bail pour $25.00 par mois.

No 11. Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé en cette ville, dans l'ilet No 354, borné par les rues Broad, White, Ursuline et Belle-Chasse et St Philippe, désignés sur les Nos 19, 21, 22, 23, et 24 mesurant comme suit : Le lot No 20 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe 31 pieds, 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe, 31 pieds 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Le lot Nos 23 et 24 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe tout ces dits lots mesurant cent pieds de profondeur.

Les améliorations sur la susdite propriété consistent en une bâtisse avec 4 chambres pour laiterie se louant $15 par mois.

No 12 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé en cette ville, dans l'ilet No 354, borné par les rues Broad, White, Ursuline et Belle-Chasse et St Philippe, désignés sur les Nos 19, 21, 22, 23, et 24 mesurant comme suit : Le lot No 20 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe 31 pieds, 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe, 31 pieds 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Le lot Nos 23 et 24 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe tout ces dits lots mesurant cent pieds de profondeur.

Les améliorations sur la susdite propriété consistent en une bâtisse avec 4 chambres pour laiterie se louant $15 par mois.

No 13 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 340, borné par les rues Broad, Dorgenois, St-Anne et Dumaine, désignés par les Nos 26, 21, 22 et 3 Lesdits lots mesurant chacun 31 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par cent pieds de profondeur. La propriété ci-dessus a été subdivisée et sera vendue d'après un plan daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle à savoir :

A. Le lot A mesurant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant 4 chambres de chaque côté et se louant pour $ 0 0 par mois par côté. Connu comme Nos 2600/02 rue Dumaine.

B. Le lot B est contigu à la propriété ci-dessus décrite et mesure 42 pied 1 ouce et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $10.00 par côté. connu comme 2606-08 Dumaine

C. Le lot C est contigu au ci-dessus mesurant 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $ 0 0 chaque côté par mois, connu comme Nos 2610-12 rue Dumaine.

No 10 Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 86, borné par les rues Dublin, Hampson, Maple et Madison (formant l'encoignure des rues Dublin et Hampson) composant le tout du lot No 20, mesurant 77 pieds 6 pouces de face à la rue Dublin sur une profondeur et façade à la rue Hampson de 120 pieds et une partie du lot No 12 mesurant 15 pieds le rue Hampson, sur 77 pieds 6 pouces de profondeur et est contigu au lot 20 dans le fond.

Les améliorations sont connues comme No 700 rue Dublin, comprenant une jolie résidence et épicerie à deux étages, en bois contenant grand magasin et huit chambres, cette propriété est à un demi ilet du marché de la rue Dublin et se loue sous bail pour $25.00 par mois.

No 11. Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé en cette ville, dans l'ilet No 354, borné par les rues Broad, White, Ursuline et Belle-Chasse et St Philippe, désignés sur les Nos 19, 21, 22, 23, et 24 mesurant comme suit : Le lot No 20 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe 31 pieds, 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe, 31 pieds 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Le lot Nos 23 et 24 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe tout ces dits lots mesurant cent pieds de profondeur.

Les améliorations sur la susdite propriété consistent en une bâtisse avec 4 chambres pour laiterie se louant $15 par mois.

No 12 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant